

Rôle des premiers répondants, et leurs intervention à St-Jean- de l'île- d'Orléans et Ste-Famille

Il est impossible qu'un véhicule ambulancier soit présent dans chacune des municipalités du Québec et que, par conséquent, les temps réponses des techniciens ambulanciers sont parfois longs, surtout en région rurale, le rôle du premier répondant est d'offrir des soins de stabilisation aux victimes en attendant leur arrivée. Ces soins de stabilisation visent la réduction de la morbidité et de la mortalité reliée aux situations d'urgences vitales.

Distinction entre « premier intervenant » et « premier répondant » Selon le document ministériel Chaque minute compte, on peut définir les « premiers répondants » comme des individus formés et désignés pour intervenir dans certaines situations d'urgence déterminées par les protocoles opérationnels préétablis et cela, dans le cadre de la chaîne d'interventions du système préhospitalier d'urgence. Cette définition ne doit pas être confondue avec le concept de « premier intervenant » qui représente la ou les personnes qui se trouvent par hasard sur le site d'un événement et qui prêtent secours aux victimes. Cette définition implique certains éléments importants qu'il est de mise de souligner.

Le premier répondant est un individu qui reçoit une formation spécifique et bien encadrée. Le premier répondant a donc la responsabilité de stabiliser et de prévenir la détérioration de l'état d'une victime en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

Des protocoles d'intervention clinique visent à encadrer l'intervention du premier répondant dans les situations d'urgences.

Les premiers répondants de niveau 2 (tel que ceux de St-Jean de l'île d'Orléans) peuvent Intervenir dans les cas suivant :

ACR

Anaphylaxie

Traumatologie

Les actes qu'ils doivent ou peuvent faire sont :

Évaluation de la scène et contrôle des dangers potentiels

Gère les voies respiratoires et oxygénothérapie

Effectuer la collecte de signe vitaux

Effectuer le questionnaire dans le cas d'un problème d'ordre médical

Reconnaître les enjeux médicaux

Procéder à l'approche clinique de la victime ou des victimes en situation médicale

Reconnaître et réagir adéquatement lors des situations cliniques où le problème principal est une atteinte de l'état de conscience

Reconnaître et réagir adéquatement lors des situations cliniques où le problème principal est une anaphylaxie ou le problème est un traumatisme

Lors de situations de réanimation :

Appliquer les techniques de réanimation cardiorespiratoire selon les normes de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Effectuer le transfert d'information et de responsabilité en documentant adéquatement l'intervention aux personnels ambulanciers ou préhospitaliers.